

DRÔME

Le credo de Pascal Didier, éco-artisan

Pascal Didier est un éco-artisan sans complexe. Il assume ce titre aussi bien comme président de la Capeb de la Drôme que sur les chantiers de rénovation ou de construction de villas qu'il conduit. Cette « démarche transversale » permet d'apporter à ses clients le maximum de conseils sur les matériaux, de leur assurer une réponse globale par la coordination des différents corps de métier avec lesquels il travaille habituellement.

Trophée de l'intégration

Ce label d'éco-artisan est confirmé par le Trophée de l'intégration environnementale des artisans du patrimoine et de l'environnement Rhône-Alpes 2009. Le travail de Didier Pierre et fils (1,8 million d'euros de chiffre d'affaires pour 20 salariés) à Jaillans (Drôme) est notamment récompensé pour la réfection du clocher de l'église de Montmiral (Drôme), ouvrage de la fin du XIX^e siècle en ciment prompt. L'entreprise a tout repris: les moulures, l'étanchéité, le rava-



Pascal Didier: « Apporter aux clients le maximum de conseils sur les matériaux et leur assurer une réponse globale par la coordination des différents corps de métier. »

lement, avec un matériau à base de chaux, de ciment prompt et d'un sable local.

« Pour les remparts d'Alixan, on a remplacé les pierres les plus abîmées », explique Pascal Di-

dier avec dépose, restauration et liaison par joints coulés au plomb des couvertines en grès d'Espagne. « On arrive à faire la même chose pour des fermes en pisé de la région et pour du petit patrimoine

privé, ferme, lavoir, chapelle locale », observe l'artisan drômois. Pour perpétuer ce savoir-faire, Pascal Didier s'est aussi impliqué dans la mise en place d'une formation de maçon du patrimoine, commune à seize entreprises de la Drôme et de l'Ardèche, en partenariat avec le Greta de Die (Drôme). Cette formation en alternance de 700 heures va permettre de pérenniser seize emplois.

Chantiers d'expérimentation

« Il n'existe pas de formation équivalente », déplore Pascal Didier. Les cours et les travaux portent notamment sur de nouveaux matériaux (chanvre, paille) et sur la mise en œuvre d'ossature bois. Basés à Viviers (Ardèche) dans un bâtiment prêté par la mairie, les futurs maçons sont confrontés jusqu'en avril 2010 à des chantiers d'expérimentation. Un apprentissage formateur particulièrement probant: huit apprentis sont déjà intégrés dans les équipes de l'entreprise Didier.

VINCENT CHARBONNIER ■

QUESTIONS À

HERVÉ GAYMARD, président du conseil général de la Savoie, président de la Fondation Facim

« Construire dans la pente, une possibilité, une opportunité »



Q1 Construire dans la pente, est-ce répondre à la nécessité d'un développement territorial visionnaire pour tenter de juguler l'étalement urbain ?

Il ne s'agit pas d'une nécessité mais d'une possibilité dans les territoires contraints comme la Savoie. Pour juguler l'étalement urbain, nous disposons d'outils de planification qui traduisent des choix politiques. Les PLU et les Scot doivent être les garants d'une urbanisation raisonnée, d'un juste partage et d'utilisation de l'espace, en s'inscrivant dans une prospective réaliste, soucieuse de tous les enjeux d'un territoire. Aussi, la construction dans la pente doit rester une possibilité, une opportunité, et ne pas être le constat d'un échec « durable », d'une consommation du foncier massive des zones moins contraintes. Puisque la construction

dans la pente est aujourd'hui encore un choix, il nous appartient d'identifier les formes urbaines les plus appropriées.

Q2 Quelles sont les opportunités en pays de Savoie qui permettent d'envisager la construction dans la pente comme vecteur de développement territorial ?

Comme cela sera évoqué lors du colloque Cimes 2009 le 10 décembre à Chambéry (1), la notion de pente dans les pays de Savoie est prégnante: nous avons des exemples de constructions diverses attestant d'un savoir-faire local. Au-delà de l'innovation architecturale de certaines stations, l'exemplarité vient également, à mon sens, de la réalisation dans la pente de logements à loyer modéré. En effet, la pente est par définition un espace difficile, à risques géologiques, difficilement accessible. Ce qui en fait un lieu souvent vierge, garantissant une respiration précieuse dans nos paysages. Le rendre constructible

génèrent des coûts d'investissement ou paysagers, parfois réhibitaires. Pour autant, des constructions sociales ont pu être réalisées qui répondent au difficile critère de « coût acceptable de l'aménagement ». Ce critère est indissociable de celui de « la densification acceptable », de l'intégration paysagère et de l'accessibilité. Sous réserve de ces critères, la pente peut, semble-t-il, être un espace économiquement, urbanistiquement et environnementalement accessible. Il paraît évident que de nouvelles formes urbaines, globales et audacieuses, doivent être réinventées, afin de s'approprier cet espace vierge.

Elles devront notamment traiter la question du déplacement au sein du quartier, mais aussi l'accès au quartier: je crois en notre savoir-faire savoyard en matière de transport par câble, qui a valeur d'exemplarité... et d'audace.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE DELOHEN ■

(1) Renseignement et inscription: www.fondation-facim.fr